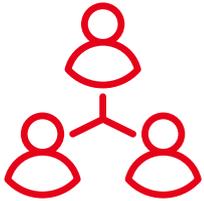


**MARDI 28 MAI 2024**

**NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CSAR :**

**UN TOUR DE CHAUFFE AVANT LES QUALIFICATIONS ?**

**(À SUIVRE LE 6 JUIN PROCHAIN...)**



Ce premier CSAR présidé par le nouveau DG, Florian COLAS, a marqué une période de transition entre la fin de la gouvernance de Mme BRAUN-LEMAIRE et l'entrée en fonction de son successeur. Aucun sujet majeur n'est à retenir de cette séance. Cependant, **elle a permis d'obtenir des confirmations concernant les primes JOP et la reprise du cycle SU. Le projet de modification des LDG a, quant à lui, été unanimement rejeté.** La prochaine session est prévue pour le 6 juin.

### UN "NEW DEAL" POUR UNE AMBITION PRÉTENDUE OU CONCRÈTE ?

Pour l'UNSA Douanes et la CGC Douanes, **cette réunion a été l'opportunité de souligner auprès du nouveau directeur général nos attentes fondamentales pour la douane : mettre en place un groupe de travail consacré à la revalorisation globale du régime indemnitaire douanier, relancer le cycle SU, en ouvrir un autre destiné aux OP/CO-AG, renforcer la protection de tous les personnels et augmenter les capacités de Formation** (voir notre liminaire en détail ici). De plus, une étude approfondie du rapport sur le narcotrafic, publié le 14 mai, s'avère essentielle car il mentionne à plusieurs reprises l'action de la douane. Par conséquent, quelles orientations le gouvernement adoptera-t-il ? La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) bénéficiera-t-elle enfin d'un niveau d'investissement similaire à celui des autres principaux services de l'État chargés du contrôle et de la protection des populations ?

**Si le nouveau DG se montre plutôt ambitieux, il n'est pas encore en mesure de s'engager fermement sur notre avenir.** Il doit préparer une feuille de route qui servira probablement de support au prochain contrat pluriannuel d'objectifs. L'après JO et JOP devrait nous permettre d'en apprendre davantage sur les prochaines orientations. La branche SU a un temps d'avance, puisque la reprise du cycle qui lui est dédié va s'organiser autour de quatre axes majeurs : la sécurité des agents, l'efficacité opérationnelle, l'encadrement et le management des unités de la Surveillance, l'évolution des métiers de spécialistes. Pour autant, **nous avons rappelé la nécessité de produire des mesures concrètes dès cette année** : anonymisation complète, temps bonifié pour les chefs d'équipes, etc. **Nous insistons aussi sur le besoin de ne pas laisser de côté la branche OP/CO.** D'ici quelques mois, elle va connaître une évolution conséquente de ses applications informatiques, ce qui aura un impact sur la programmation des contrôles.



### QUELLE CIBLE POUR LES JO ?

En ce qui concerne la mobilisation pour les JO, **le directeur général a confirmé les montants des primes conformément aux annonces faites par notre ministre au début du mois de mars.** Il prévoit de communiquer directement à destination des personnels sur ce sujet. Nous avons également sollicité son engagement sur le calendrier de paiement de ces primes. Alors que la DGAFP avait initialement prévu un versement en octobre, Montreuil envisage maintenant de le faire en novembre. Il est crucial, par égard pour le travail accompli par le personnel, de ne pas prolonger davantage ce délai.



### DES LDG PROFONDÉMENT REJETÉES...

Pour finir, les services des ressources humaines ont présenté un bilan des Lignes Directrices de Gestion (LDG) pour l'année 2023, ainsi qu'un projet d'évolution qui a été soumis au vote. La qualité de la restitution des données mérite d'être soulignée, toutefois, nos deux organisations ont exprimé leur opposition ferme au dispositif instauré par la loi de 2019. **Trois ans après leur mise en place, les LDG sont de plus en plus contestées par les agents.** L'UNSA Douanes l'avait d'ailleurs annoncé en 2021 dans un tract : l'avènement de la discorde, qui prend tout son sens aujourd'hui.

De fait, nous avons exprimé un vote contre les évolutions proposées. Cependant, nous souhaitons trouver une issue à cette situation bloquée. Dans cette optique, **nous avons défini des attentes claires dans le but de rétablir, dans la mesure du possible, la confiance envers les LDG.** Il revient maintenant à la direction de démontrer son ouverture d'esprit lors de la prochaine réunion prévue le 6 juin.

Vous pourrez développer ces différents thèmes dans les comptes-rendus dédiés ci-après :

- **Bilan et perspectives des LDG : plus de conditions mais toujours pas plus de dialogue...**
- **Cycle de la Surveillance : il devient urgent d'adosser la parole aux actes !**
- **Mobilisation de la douane pour les JOP : à vos marques..., pas prêts ?..., NE PARTEZ PAS !!!**

